NATURA 2000 Vallée

Infosite

n° 2 - 2015

Les Vallées calcaires péri-angoumoisines

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n°FR5400413

Editorial

L'heure du bilan des dix années de mise en œuvre du site Natura 2000 a sonné ! Sur la base du travail d'enquête mené en 2014, ce premier semestre 2015 va en effet être placé sous le signe de la concertation. Entre l'**évaluation** et l'**actualisation du Document d'Objectifs**, sans oublier l'**animation du site** qui se poursuit, la LPO mène actuellement plusieurs projets de fond, en lien avec vous, les acteurs du territoire.

Vous trouverez dans les pages de cette seconde édition de l'InfoSite une note informative sur la Pyrale du buis, ce papillon originaire d'Asie et dont la plupart d'entre vous ont pu constater les conséquences, un retour sur les différentes animations pédagogiques qui se sont déroulées courant 2014 ainsi qu'un point sur la nécessaire actualisation du DOCOB avec, entre autre, un focus sur le diagnostic écologique conduit par Charente Nature.

Gageons que cette nouvelle phase de concertation aboutisse à un projet de territoire renouvelé et cohérent qui permette de concourir ensemble et pendant les dix prochaines années aux objectifs que se fixe le réseau Natura 2000 !

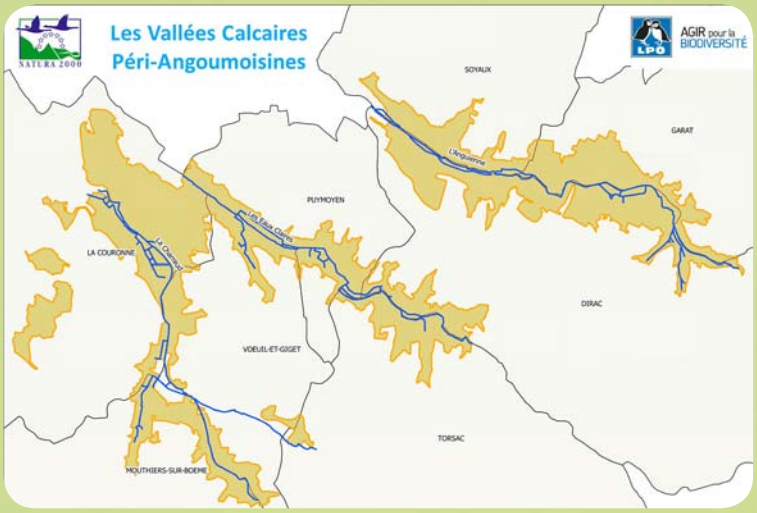

Le site s'étend sur 1 600 ha répartis sur 8 communes du Sud de l'ancien Angoumois. Il est constitué de trois vallées entaillées parallèlement dans le calcaire qui offrent des milieux naturels diversifiés (pelouses calcaires, cavités, cours d'eau, prairies humides, etc.) à l'origine d'un patrimoine floristique, faunistique et paysager remarquable, reconnu d'intérêt européen.

Par **Guillaume Planche**
Animateur Natura 2000 - LPO

VOUS AVEZ DIT NATURA 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent.

En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 758 sites répartis sur 12,6 % du territoire et 13 217 communes. Natura 2000 cherche à concilier activités humaines et protection des milieux naturels.

Sur ces sites, la France a privilégié une politique contractuelle et basée sur le volontariat pour la mise en œuvre des actions de gestion conservatoire prévue dans le Document d'Objectifs (DOCOB).

VOUS VOUS ENGAGEZ...

1 Charte Natura 2000 sur 11 ha
10 Contrats Natura 2000 sur 51 ha

Prairies, pelouses calcaires, boisements, berges, cavités, etc. vous mobilisez les outils Natura 2000 à votre disposition sur tous ces milieux qui abritent des espèces patrimoniales !

En 4 années d'animation effective depuis 2005, 7 propriétaires se sont engagés pour le site. De nouveaux sont en train de rejoindre la démarche… A quand votre tour ?

Murin de Bechstein

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

En 2015 la concertation reprend de plus belle

10, C'est le nombre d'années qui se sont écoulées depuis la validation du DOCOB. Pendant cette période de janvier 2004 à mars 2014, deux structures se sont succédées pour animer le site Natura 2000. ETEN Environnement et la LPO France se sont en effet attachés pendant respectivement 2,5 et 1,5 ans à porter ou à coordonner les actions définies collectivement de 2000 à 2003.

10, c'est aussi la périodicité sur laquelle l'Etat français s'est engagé auprès l'Union Européenne pour rendre compte de l'état d'avancement de chacun des sites Natura 2000 dont il a la charge. Localement, les acteurs de chacun des sites doivent répondre aux questions suivantes :

- Quel est le degré d'atteinte des objectifs du DOCOB et de mise en œuvre des actions du DOCOB et est-ce que les résultats sont satisfaisants ?
- En quoi le DOCOB permet-il d'atteindre le bon état de conservation des habitats et des espèces ayant justifiés la désignation du site ?
- Dans quelle mesure la démarche Natura 2000 a-t-elle permis une appropriation du site par les différents usagers, par les habitants locaux ?
- Dans quelle mesure les moyens affectés à la mise en œuvre du Docob ont-ils été adaptés à l'atteinte des objectifs initiaux ?
- Le périmètre du site Natura est-il adapté aux enjeux identifiés ou pertinent pour la mise en place des actions contractuelles ?

Sur les vallées péri-angoumoisines, c'est à la structure animatrice que revient cette mission d'évaluation et d'actualisation. La LPO et la DREAL Poitou-Charentes ont défini plusieurs étapes pour mener à bien cette tâche :

- dès 2013, Charente Nature a mis à jour le volet écologique du DOCOB (cf. résultats ci-contre)
- dès 2014, la LPO s'est lancée dans l'actualisation du diagnostic socio-économique. Les principaux acteurs locaux ont été sollicités de manière individuelle. Il s'agit de recueillir tous types d'informations (projets actuels et futurs, règlementation, collecte de données chiffrées…) afin d'observer les éventuelles mutations du territoire.
- Depuis janvier 2015, la LPO réalise une analyse croisée des données de ces diagnostics et va les compiler dans un document de travail (le futur « Volume de synthèse du DOCOB »).

De nature fraîche et humide du fait de son exposition, et principalement répartie dans l'arc alpin, la forêt de pente est un nouvel habitat décrit en 2013 © E.Champion

- En parallèle, la LPO mène l'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB et de ses actions, tant sur les moyens que sur les résultats : il s'agit de dresser un bilan concaténé des actions mises en œuvre depuis 2004, d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et d'évaluer les résultats biologiques, pédagogiques et d'amélioration des connaissances.
- Fin avril 2015, trois groupes de travail ont été organisés : Coteaux et boisements secs, Eau et fonds de vallées humides, Tourisme et loisirs. Ils ont permis de présenter les résultats des quatre étapes précédentes pour pouvoir fixer, de manière collégiale, les nouveaux objectifs du DOCOB et son programme d'actions.
- L'ensemble des étapes précédentes aboutira sur la rédaction du Volume de synthèse du DOCOB qui sera validé par les membres du Comité de Pilotage courant 2016.

EN 2014, 2 ANIMATIONS « GRAND PUBLIC » POUR VALORISER LES ACTIONS DE 2 SIGNATAIRES D'OUTILS NATURA 2000

Patrimoine naturel, patrimoine culturel...

Tel était le thème de la journée du patrimoine 2014, organisée en septembre par la DREAL Poitou-Charentes et animée par le CREN et la LPO. Au travers d'un parcours commenté dans la vallée des Eaux Claires, la cinquantaine de personnes présente a pu se questionner sur la notion de patrimoine, en lien avec l'historique des politiques de protection de la nature, tout en appréciant les richesses de la vallée. Le CREN, signataire d'un Contrat Natura 2000 qui permet de mobiliser de fonds européens pour restaurer et entretenir la vallée, a pu présenter ses actions de gestion sur les pelouses calcaires, milieux emblématiques du site Natura 2000. Les participants ont alors pu observer et comprendre l'intérêt de la mise en pâturage des coteaux, du débroussaillage ou du débardage d'une la pinède par les élèves du lycée de l'Oisellerie… autant d'interventions nécessaires à la pérennité des milieux naturels des Eaux Claires.

© Charente Nature

CREN Poitou-Charentes

Les chauves-souris de l'Anguienne au rendez-vous !

Plus de 25 personnes dont de nombreux enfants ont rejoint les animateurs ce 21 septembre 2014 au poney club du Moulin du Got, récent signataire de la Charte Natura 2000.

La nuit n'était pas encore tombée et la projection de Charente Nature tout juste terminée que les premières pipistrelles communes ont été vues virevoltant au-dessus de la vallée ! L'occasion de parler de ces fabuleux mammifères volants qui, ne pesant que quelques grammes, peuvent consommer 60 000 moustiques ou autres insectes par an ! Une fois la nuit tombée, le matériel d'écoute, les « Batbox » qui rendent audible les ultrasons émis par les chauves-souris sont sortis des sacs des animateurs. Ils ont permis l'identification de plusieurs espèces tout au long de la balade. Le spectacle a été complet lorsque, des murins de Daubenton ont pu être entendus et observés en chasse au-dessus des plans d'eau : un ballet incessant pour capturer les insectes émergents -: indispensable pour eux de bien se nourrir avant l'hiver !

Charente nature

sur les Vallées calcaires péri-angoumoisines

QUELLES ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIQUES SUITE À 10 ANS DE MISE EN ŒUVRE DU DOCOB ?

En 2013, Charente Nature a mis à jour le volet écologique du DOCOB : il s'agissait de définir l'évolution des surfaces des habitats et des populations des espèces, ainsi que leurs états de conservation. Un bilan synthétique des résultats de cette étude vous est présenté par l'intermédiaire des 2 tableaux ci-dessous. Le document final de Charente Nature (94 pages) est téléchargeable dans la bibliothèque en ligne http://valleesangoumoisines.n2000.fr.

Grand types de milieux	Habitat	Superficie (ha)		Justification de l'évolution	Etat de conservation	
		2013	Evolution		2001	2013
Coteaux et boisements secs	Milieux secs ouverts à semi-ouverts sur calcaire (pelouses calcaires, fourrées à buis et genèvriers, prairies maigres)	226,67	↘	Evolution très négative : environ 20 ha liés à la fermeture du milieu et 30 ha liés à des erreurs de caractérisation en 2001	☹	☹
	Falaises continentales sèches	Non mesuré	-	-	?	😐
	Grottes naturelles	50 unités	L'augmentation (+11) est liée à une exploration plus fine sur le terrain en 2013		😐	☹
	Forêt de Chêne vert supra-méditerranéenne	51,74	Augmentation liée à des erreurs de caractérisation en 2001		☺	☺
	Forêts de pentes à tilleuls et érables	16,64	Habitat présent a priori en 2001 mais non décrit		?	☺
Eau et fonds de vallées humides	Herbiers aquatiques des étangs et mares	=21,97	↗	Augmentation de 1,3 ha lié à la déprise des prairies	☹	😐
	Végétation des rivières	Non mesuré	Aucune comparaison possible		😐	😐
	Prairies à hautes herbes (mégaphorbiaies)	10,77	↗	Augmentation de 1,3 ha lié à la déprise des prairies	😐	☺
	Prairies à Molinie	1,92	Habitat présent a priori en 2001 mais non décrit		?	☺
	Marais calcaires (Cladiaies)	1,46	Diminution de 1 ha liée à des erreurs de caractérisation en 2001		☹	☺
	Aulnaie-frênaie des petits cours d'eau	41,14	Augmentation de 14 ha liée à la prise en compte d'un linéaire plus important		☺	☺

Les pelouses calcaires et leurs habitats associés constituent l'intérêt majeur du site Natura 2000. Malgré 6 Contrats Natura 2000 qui ont concerné près de 25 ha de pelouses calcaires, l'état de conservation de ces habitats est mauvais à l'échelle du site et près de 20 ha de ces « milieux ouverts » ont disparu sous la végétation, faute d'entretien.
Pour ce qui est des autres habitats, seules des évolutions marginales sont à noter d'un point de vue biologique. Les principaux changements sont dus à des caractérisations différentes entre les 2 campagnes du fait du changement d'opérateur de terrain. Par exemple, les 3 nouveaux habitats d'intérêt communautaires décrits en 2013 étaient physiquement présents en 2001 mais inclus dans d'autres habitats.

Du côté des espèces, le bilan est plus favorable notamment pour les papillons avec la présence du très rare Azuré de la sanguisorbe. Au fil des années, les données sur les espèces du site se sont accumulées (présence avérée du Damier de la succise par exemple) et ont permis d'avoir une connaissance plus fine des populations. Cet apport de connaissance doit se poursuivre pour des groupes moins prospectés. De manière générale le maintien des espèces est avéré mais fragile puisque directement lié aux pratiques des propriétaires et usagers (fréquentation des cavités, fauches tardives…), d'où l'intérêt de poursuivre les efforts de sensibilisation et de gestion.

Cistude d'Europe

Groupe taxonomique	Nom de l'espèce	Estimation population en 2001	Estimation population en 2013	Etat de conservation et tendance d'évolution	
Insectes (coléoptère, libellule et papillons)	Lucane cerf-volant	Importantes	Importantes	Maintien des populations et découverte de nouvelles stations	☺
	Azuré de la sanguisorbe	Quelques contacts	Importante : 50 individus observés sur La Couronne, 10 sur Dirac	Maintien sur 3 stations (dont 2 nouvelles), les dernières	☺
	Cuivré des marais	1 seul contact	Peu abondant, présent sur les 3 vallées	Maintien de l'espèce sur le site	😐
	Damier de la succise	Potentiel	Inconnue, Rare	Espèce découverte récemment	😐
Mammifères (chauves-souris)	Grand rhinolophe et Petit rhinolophe	Mentionnés, effectifs assez importants	Environ 200 et 30 individus respectivement en période hivernale	Relative stabilité des effectifs	☺
	Rhinolophe euryale	Non mentionné	Inconnue, quelques individus en période d'hibernation	Espèce découverte récemment	?
	Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Barbastelle, Grand Murin	mentionné	Quelques individus en période d'hibernation	Inconnu, maintien de l'espèce en période hivernale	?
	Murin à oreilles échancrées	mentionné	Colonie de reproduction d'une centaine de femelles	Favorable mais très fragile : maintien de l'espèce en hivernage et découverte d'une colonie de reproduction	☺
Mollusque, Poissons, Reptile, Crustacé	Vertigo de Desmoulin, Chabot, Lamproie de Planer, Cistude d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs	Signalées	Inconnues	Inconnus, besoin d'investigations complémentaires	?

Pyrale du Buis en Charente, précautions d'intervention

Note informative réalisée conjointement par Charente Nature, le CETEF et la LPO

Outre les problèmes sanitaires déjà observés sur les buis de l'angoumois depuis le printemps 2011, c'est la récente prolifération de la Pyrale du buis, depuis avril 2014, qui a alerté les citoyens du département de la Charente. Pour enrayer l'attaque de ce parasite, certains n'ont pas hésité à pulvériser des insecticides, non sans risque pour les milieux naturels et l'humain, malgré la législation en vigueur. Explications.

A la faveur d'un hiver 2014 doux, la prolifération de la Pyrale du buis (Cydalima perspectalis) - un papillon inoffensif pour la santé humaine dont la chenille consomme les feuilles de son arbuste hôte – a été particulièrement importante. Originaire d'Asie orientale (Japon, Chine, Corée, etc.), ce papillon a été observé pour la première fois en Europe en 2007 et signalé pour la première fois en France en 2008 sur la commune de Saint-Louis (68). On suppose qu'il a été introduit lors d'importations de buis en provenance de Chine.

Utilisation de produits phytosanitaires et dommages collatéraux

Il faut savoir que les produits insecticides (y compris ceux à base de Bacille de Thuringe) ne sont pas sélectifs. Ils peuvent par voie de conséquence affecter d'autres insectes avec des répercussions considérables sur leurs prédateurs. Ils ont par ailleurs des effets directs et indirects sur la santé humaine en cas d'épandage à grande échelle : irritations, troubles nerveux et respiratoires, impact sur la ressource en eau.

Réglementation en vigueur et prévention des risques

Pour ces raisons, l'utilisation de produits phytosanitaires est fortement réglementée : toute matière active doit être employée pour un usage précis, à une dose stricte avec un mode d'application donné. Or il n'existe pas de molécule homologuée pour la Pyrale du buis. En outre, tout utilisateur de produits phytopharmaceutiques doit être agréé CERTIPHYTO.
Par ailleurs, les connaissances de ce ravageur sur la vitalité des buis étant actuellement méconnues, rien ne permet d'affirmer qu'ils entraîneront à terme des mortalités à grande échelle. Des repousses sont d'ailleurs observées sur les buis touchés.

Des méthodes de lutte actuellement à l'essai

- en préventif, il est préconisé de couvrir des pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour ;
- tailler et incinérer les rameaux les plus fortement touchés ;
- utiliser des pièges à phéromones : une hormone femelle (phéromone) attire les papillons mâles. Il est ensuite possible de les identifier et les détruire sélectivement : ainsi les femelles ne sont pas fécondées et leurs pontes ne contaminent pas de nouveaux pieds. Certaines municipalités de l'Angoumois proposent de se constituer « centrales d'achats » et de revendre à prix coûtant le matériel nécessaire : les pièges et leurs capsules de phéromones (environ 50 €).

Du fait des enjeux environnementaux et ornementaux des buis, l'observatoire SaveBuxus – www.plante-et-cite.fr – a été créé pour mettre au point et évaluer des solutions de biocontrôle contre la Pyrale et les maladies du buis. Ainsi nous invitons chacun à partager ses expériences de solutions alternatives aux traitements chimiques, qu'elles soient positives ou négatives !

L'échange et la mutualisation des expériences sont pour l'instant les meilleures perspectives pour mettre en œuvre des moyens de lutte adaptés.

Parlez-en autour de vous !

La Pyrale du buis sous sa forme de chenille © Charente Nature

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ?
Avoir plus d'informations sur les Chartes et les Contrats Natura 2000 à votre disposition ? Vous avez des questions ou besoin de conseils ?

Guillaume PLANCHE
LPO - Fonderies Royales
8 rue Pujos
17300 ROCHEFORT
06 71 13 48 71
guillaume.planche@lpo.fr

Lucane cerf-volant

Découvrez les Vallées calcaires péri-angoumoisines autrement, en naviguant sur le portail internet qui leur est dédié !

http://valleesangoumoisines.n2000.fr

Directeur de publication : Yves VERILHAC
Coordination - conception : Guillaume PLANCHE / LPO 2015
Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2015 - ED1504001FR
Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert
Cette lettre d'information est éditée par la LPO dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Vallées calcaires péri-angoumoisines", sous l'autorité du Préfet de Charente.

papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.